

# RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets

*Avis d'Appel d'Offres National (AAON)*

 **AAON N° : 02/CPMP-ANESP/2023**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le site de l'ARMP [www.arp.mr](http://www.arp.mr).
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°02/CPMP-ANESP/2023.
3. L'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et pour le compte du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire afin de financer la Construction des Infrastructures Scolaires à l'intérieur du pays ; et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de Marché indiqué ci-dessous dans un délai précis de **huit (08) mois**.
4. L'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction des infrastructures scolaires.
5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert de Travaux de construction d'école de El Ghidiya 1 de 6 SDC El Ghidiya /Tagant.

**Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires d'un marché :**

- **Les entreprises qui ont eu des projets résiliés avec l'ANESP durant les deux dernières années.**
- **Les entreprises qui ont des projets avec l'ANESP accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture ;**
- **Les entreprises qui ont plus de deux marchés en cours d'exécution avec l'ANESP, le jour de lancement du présent avis.**

Les soumissionnaires étrangers seul ou en groupement doivent répondre aux exigences suivantes :

- Avoir, sous peine de rejet, un URL (site web) opérationnel qui doit être indiqué dans le formulaire de renseignement ;
- Fournir une attestation de non faillite, daté de moins de 06 mois, et un registre de commerce, sous peine de rejet, certifiés par l'Ambassade de Mauritanie accrédité dans le pays origine de la société.

6. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
7. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale de l'Exécution et Suivi des Projets, Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Ghandhi, à Nouakchott, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures ouvrables.
9. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAON :
  - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de travaux, certifié par un expert-comptable agréé, durant les trois dernières années (2020, 2021 et 2022), d'un montant équivalent à : **11 000 000 MRU ou son équivalent en monnaies librement convertibles**. En cas de groupement, le chef de fil doit répondre à 50 % de ce critère et chaque membre à 25%.
  - Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique et financière similaire en volume et en nature durant les cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022). Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ou organisation internationale reconnue, ne seront pas prises en considération.
  - Fournir une attestation bancaire, justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement pour ce marché d'un montant de **2 500 000 en MRU Ou son équivalent en monnaies librement convertibles**.
  - Disposer d'un moyen personnel et matériel tel que décrit au RPAO.
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets, Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Ghandhi, à Nouakchott, Tel : + (222) **45 24 14 78**, contre un paiement non remboursable de **1 000** ouguiyas (MRU) versées dans un compte au trésor public au nom de l'ANESP n°430 300 582. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
11. Les offres devront être rédigées en langue **arabe** ou **française** et devront être déposées à l'adresse suivante : **Commission de Passation des Marchés Publics, de l'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP) – TVZ ILOT V LOT N°82 ; GSM : 34 98 52 52, Adresse mail : [cpmpanesp@gmail.com](mailto:cpmpanesp@gmail.com)** Nouakchott, Mauritanie au plus tard **le 01/05/2023 À 10 heures 00 min TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, **le 01/05/2023 À 10 heures 30 min TU**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse : à Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics – ANESP (CPMP – ANESP), **TVZ ILOT V LOT N°82 ; GSM : 34 98 52 52, Adresse mail : [cpmpanesp@gmail.com](mailto:cpmpanesp@gmail.com)** Nouakchott, Mauritanie.

12. Les offres doivent comprendre, une garantie de l'offre d'un montant de **125 000 MRU valables 120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

07 AVR 2023

 **Le Directeur Général**

